

Ecrit par le 4 avril 2025

Banques et Mission locale jeunes Grand Avignon : ensemble pour l'inclusion durable



Ce mercredi 8 décembre au Numéro 75 à Avignon, le Comité local des banques de Vaucluse ainsi que la Mission locale jeunes Grand Avignon ont abordé ensemble l'inclusion bancaire pour les personnes à fragilité financière. Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, a également présenté quelques chiffres en faveur du tissu économique vaclusien.

C'est à la suite de leur Assemblée générale que les membres du Comité local des banques de Vaucluse, sous la présidence d'[Olivier Grégoire](#) (Directeur centre affaires entreprises Crédit Mutuel), se sont réunis autour de la table. Julien Fraysse a rappelé la volonté des pouvoirs publics de soutenir les entreprises du

Ecrit par le 4 avril 2025

territoire via le Plan de relance qui entre dans sa « phase d'ingénierie ». C'est ensuite le dispositif 'un jeune, un compte' présenté par [Isabelle Gineste](#), directrice de la Mission locale jeunes Grand Avignon, qui a animé les échanges. Objectif ? Avancer main dans la main avec les établissements bancaires en vue de faciliter les ouvertures de compte aux jeunes en difficulté et *in fine* leur insertion dans la vie active.

« Un jeune, un compte »

Isabelle Gineste a ainsi fait part des difficultés des jeunes en insertion pour ouvrir un compte bancaire dans les établissements. [Philippe Blanc](#), Directeur général adjoint du Crédit municipal Avignon, est pleinement mobilisé et souligne le cercle vicieux : « il est en effet difficile de monter un dossier car ils ne peuvent pas le faire sans posséder au préalable un compte. » Forte de 3,3 millions d'euros de budget, la Mission locale jeunes Grand Avignon œuvre au quotidien pour accompagner 5000 jeunes de 16 à 25 ans en sortie de système. « Nous sommes le volet cohésion sociale du Plan de relance », précise la directrice.

Depuis le Plan de pauvreté, davantage de fonds ont été mobilisés pour faciliter l'insertion durable, à travers la mobilité ou la formation. Les jeunes sont toutefois « confrontés à certaines difficultés au moment de déposer ces fonds en banque. » Pour pallier le problème, la Mission locale a noué un premier partenariat avec le [Crédit municipal d'Avignon](#) permettant de les alerter en cas de découvert ou autres irrégularités. « La Mission locale est alors garant et caution du lien », précise Isabelle Gineste. La Banque de France ([Gilles Duquenois](#), directeur départemental Vaucluse) intervient également pour animer des ateliers sur la bonne gestion du budget.

Offre spécifique en cas de fragilité financière

[Jérôme Cartenet](#), directeur de la Fédération bancaire française, rappelle qu'une offre spécifique existe en cas de fragilité financière. Elle permet de limiter les frais en cas d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement de compte. Seulement, « nous rencontrons des difficultés à faire accepter ces solutions. L'absence de chéquier est un frein, mais c'est le moyen le plus risqué pour être à découvert. La carte de paiement à autorisation systématique est considérée comme limitative », explique-t-il. Il propose alors de prévoir dans le partenariat la mention du caractère sécurisant et surtout transitoire de l'offre.

En collaboration avec le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, la Banque Postale, les directeurs d'agence ont été sensibilisés à la problématique et des fiches navettes ont été instituées pour faciliter la communication et la prise en charge du jeune. « Nous sommes fiers de ce partenariat », souligne Isabelle Gineste, disposée à s'adapter aux contraintes des organismes bancaires : garantie, réglementation, secret professionnel. L'objectif est de déployer davantage de passerelles, instaurer une synergie entre les acteurs et jouer ce rôle d'articulation entre droit à l'inclusion et accompagnement. « Nous souhaitons que les jeunes prennent leur place dans l'économie », conclut-elle.

200M€ attribués en Vaucluse

Concernant l'économie vauclusienne à l'épreuve de la crise, Julien Fraysse ne souligne « pas de

Ecrit par le 4 avril 2025

problématiques majeures de trésorerie mais quelques cas particuliers » sur lesquels la préfecture reste pleinement mobilisée. La CPME 84 a par ailleurs sollicité le sous-préfet à la Relance au regard de certaines entreprises qui attendent un nouveau report de la date de remboursement du PGE (Prêt garanti par l'État). 200M€ à minima ont été affectés en Vaucluse dans le cadre du Plan de relance à travers ses trois volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale. Les baisses d'impôts de production représentent 75M€, soit 1/3 du Plan de relance, devant les subventions classiques et le renforcement des fonds propres.

« Les industries commencent à sortir la tête de l'eau par rapport à la concurrence », rassure Julien Fraysse qui encourage à élaborer des dossiers dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). L'objectif étant de contribuer au financement des investissements innovants : décarbonation, ville durable ou industries agroalimentaires (IAA), qui font la typicité du Vaucluse. Concernant les subventions, 180M€ à minima ont été attribués, 100M€ dédiés à renforcer la compétitivité de l'industrie en Vaucluse. Quasiment 25 entreprises ont été retenues sur cet appel à projets.

Entre 50.000 et 100.000 euros ont été investis en Vaucluse dans le cadre de la modernisation des machines. Pour ce qui est des services, 1400 commerces ont obtenu un chèque numérique d'un montant de 500 euros, 50 entreprises un chèque Relance export. Le sous-préfet s'en remet désormais au PIA qui prend le relais. « Je compte sur votre mobilisation pour le Plan investissement France 2030. N'hésitez pas à proposer aux belles entreprises l'offre des Obligations Relance ». Le dispositif est destiné aux entreprises qui souhaitent se développer et investir sans pour autant ouvrir leur capital à des actionnaires extérieurs.

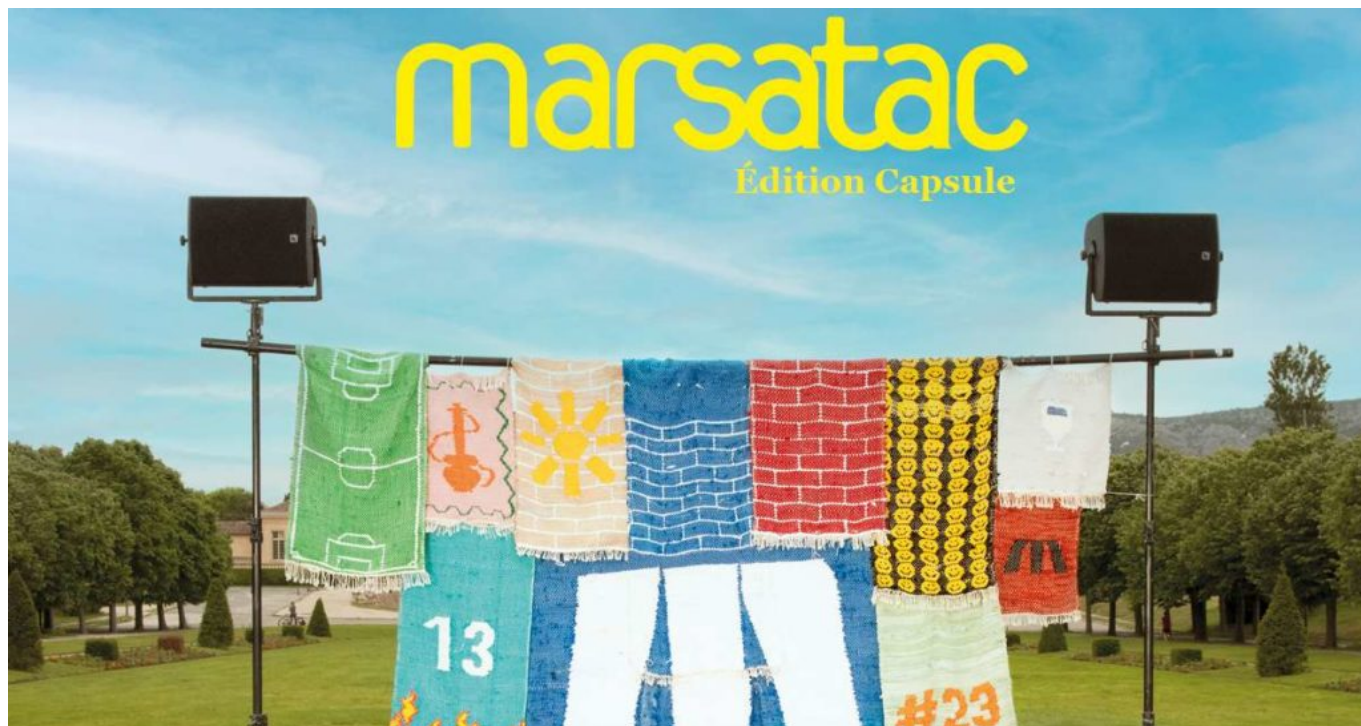
Manque de foncier

Olivier Grégoire interpelle alors le sous-préfet au sujet de l'éternelle problématique du manque de foncier en Vaucluse. « Des entreprises sont facilement tentées de sortir du département pour aller en périphérie, dans la Drôme par exemple », s'inquiète-t-il. Julien Fraysse, qui entend parfaitement les enjeux de cette problématique, évoque le Plan de prévention des risques inondation (PPRI) destiné à réglementer le développement de l'urbanisation en zone inondable. Ce dernier ralentit voire stoppe bon nombre de projets, même si des digues RAR (résistantes à l'aléa de référence, ndlr.) sont construites « pour poursuivre l'activité. »

Autre enjeu majeur, le 'zéro artificialisation' à l'horizon 2030 et les ZAD (Zone à défendre) qui se multiplient en cas de projet sur une friche agricole. « C'est compliqué, mais nous allons vous accompagner au maximum avec l'Etat. Il faut mettre à contribution les promoteurs, aménageurs, qui doivent prendre leur rôle dans la densification de l'activité », appelle le sous-préfet. Dans le cadre de la reconversion des friches industrielles laissées à l'abandon, il rappelle que trois projets en Vaucluse ont été retenus.

Ecrit par le 4 avril 2025

Le Crédit Mutuel accompagne le festival Marsatac



Partenaire de la musique depuis 20 ans, le Crédit Mutuel accompagne Marsatac, rendez-vous phare de la jeunesse marseillaise. 15 000 festivaliers sont attendus du 20 au 22 août, au parc Borély à Marseille.

Le festival Marsatac représente un temps fort de la vie festive et culturelle du grand sud. « Cette année encore, le Crédit Mutuel donnera le 'La' au sein d'un espace dédié à la plateforme musicale 'RIFFX'. En plus du programme varié, de jeunes talents qui ont postulé sur RIFFX auront la chance de se produire sur une des deux scènes' », explique le groupe.

280 bénévoles impliqués

Pour [Béatrice Desgranges](#), directrice de l'association Orane, organisatrice de Marsatac depuis 1999 : « les festivaliers sont reçus comme dans une famille, de manière conviviale et respectueuse dans un nouveau format en plein air et avec des contraintes sanitaires en adéquation avec l'actualité ». Du côté du Crédit Mutuel, l'émulation est partagée, « depuis 3 ans, notre banque est séduite par l'enthousiasme des organisateurs. Pourquoi ? Le mode de gouvernance de cette association, rassemblant plus de 280

Écrit par le 4 avril 2025

bénévoles impliqués, encourage l'engagement des jeunes. Pour récompenser ses valeurs d'entraide et de solidarité, notre offre 'Jeunes qui s'engage' convenait parfaitement. »

Plus de 600 événements partenaires

Chaque année, le Crédit Mutuel parraine plus de 600 événements musicaux, près de 90 festivals et 26 salles de concert partout en France. La plateforme musicale '[RIFFX by Crédit Mutuel](#)' réunit les amoureux de la musique et permet à de nombreux fans de tenter de gagner des expériences live sur des événements partenaires ou encore des rencontres artistes.

Par ailleurs, il s'investit pour le développement des innovations dans le monde de la musique avec le [MamA Invent](#), le réseau social [In live with](#) ou encore offre des solutions de service pour permettre aux artistes de se produire sur les scènes proches de chez eux avec [Smart music tour](#). « De par son ancrage au plus proche des territoires et de son investissement auprès des jeunes, le Crédit Mutuel soutient les projets qui favorisent l'accès à la musique pour tous : des associations et écoles de musique de votre ville ou de votre village jusqu'aux [Jeunesses Musicales de France](#) grâce à qui, chaque année, 500 000 jeunes ont accès à la musique. »

Demandez le programme

- Vendredi 20 août : Sébastien Tellier, l'impératrice, Louisahhh Live Band, Moïze Turizer, LB aka Labat, Betty B2B Louise Chen, Goldie B.
- Samedi 21 août : Alonzo, Sofiane, Princess Nokia, Cookie, la Famille Maraboutage + Decay
- Dimanche 22 août : Soso Maness, PLK, Poupie, Tessae, Brodinski, Moesha 13, Bobba Ash, Tobhi TM.

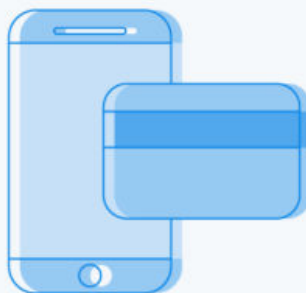
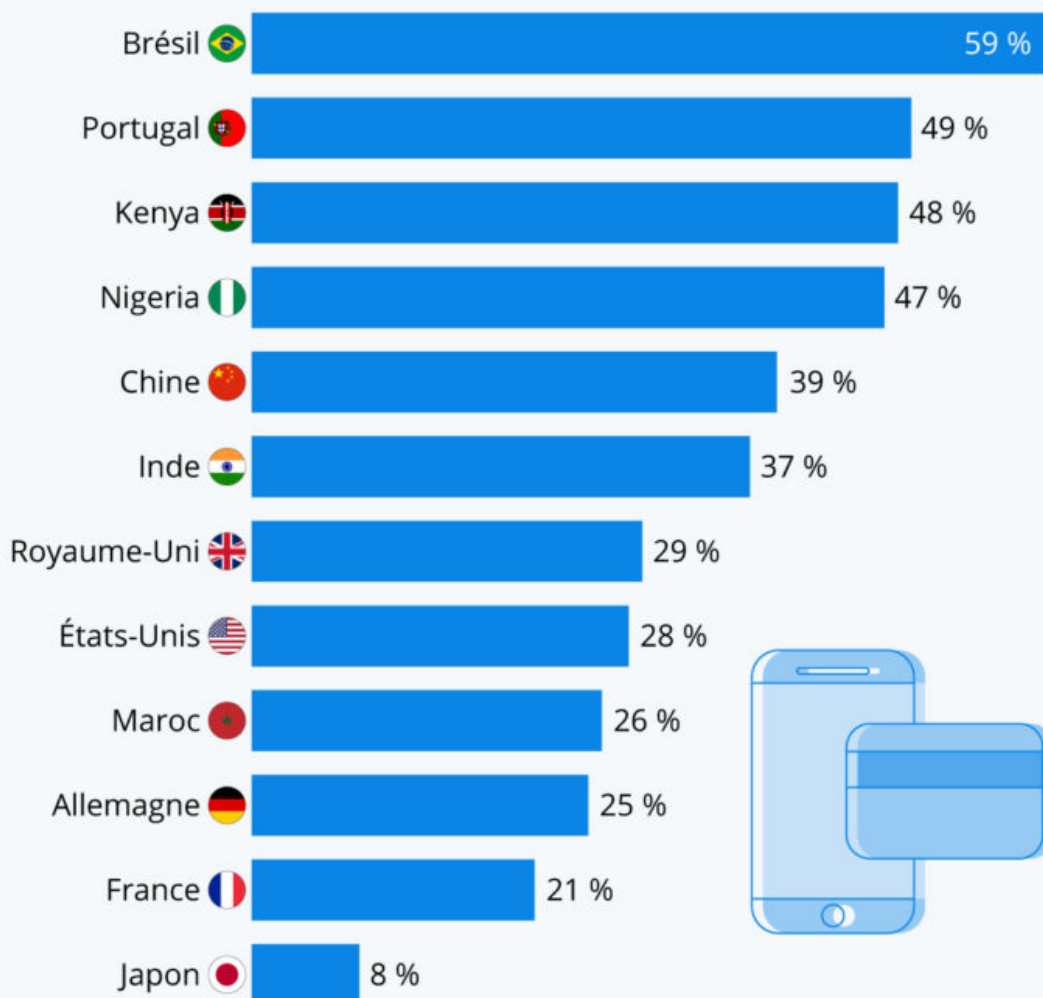
L.M.

Où le smartphone pourrait devenir la nouvelle banque

Écrit par le 4 avril 2025

Où le smartphone pourrait devenir la nouvelle banque

Part des répondants se déclarant prêts à effectuer leurs transactions financières exclusivement via smartphone *



* Étude menée en ligne entre février 2020 et mars 2021 auprès de 2000 à 5000 répondants par pays (18 à 64 ans). Sélection de pays.

Source : Statista Global Consumer Survey



statista

Ecrit par le 4 avril 2025

Le pourcentage d'adultes possédant un compte bancaire continue d'augmenter dans le monde. Il est passé de 62% en 2014 à 69% en 2017, alors qu'il était encore seulement de 51% en 2011, selon les dernières [données de la Banque Mondiale](#) (2017).

Toutefois, 1,7 milliard d'adultes - soit 4 sur 10 dans le monde - ne possédaient toujours pas de compte bancaire en 2017. En revanche, les deux tiers d'entre eux possèdent un téléphone mobile, solution pour ces populations qui n'ont accès à aucune source de financement - surtout dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique. Afin de combler ce retard, la Banque mondiale mise sur la poursuite de l'essor du smartphone et des modes de paiement par internet. La part des titulaires de comptes bancaires envoyant ou recevant des paiements numériquement est en effet passée de 67% en 2014 à 76% en 2017.

Comme le montrent les données du [Statista Global Consumer Survey](#) la part de répondants se déclarant prêts à effectuer leurs transactions financières uniquement via leur [smartphone](#) peut fortement varier selon les pays: au Japon, seuls 8 % des sondés y étaient favorables alors que presque deux tiers des Brésiliens s'y déclareraient prêts. Au Kenya ou encore au Nigéria, près de la moitié des répondants se verraient effectuer leurs finances uniquement via leur smartphone.

De Claire Jenik pour [Statista](#)

Achats : les marques préférées des ados de Paca

[Pixpay](#), la carte de paiement destinée aux 10-18 ans vient de publier son baromètre 2021 sur 'Les habitudes de consommation des adolescents'. Cette étude, réalisée auprès de 50 000 de ses utilisateurs du 1er janvier 2020 au 15 mars 2021, dresse notamment le palmarès des marques faisant le plus l'objet de transaction de la part des ados dans l'Hexagone.

Ainsi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur c'est l'enseigne McDonald's qui arrive en tête avec 4,1% des transactions des 10-18 ans. Arrivent ensuite Apple (2,9%), Amazon (2,4%), Casino (2,4%) et Monoprix (2,4%). Ce top 10 régional est ensuite complété par Playstation* (1,9%), Google (1,7%), Intermarché (1,5%), Ali express (1,5%) et Playstation* (1,5%).

Cependant, il existe quelques disparités au sein même de la région. Ainsi, à Marseille, c'est Casino (2,8%) qui arrive en 2^e position devant Apple alors qu'à Nice les 2 premières places sont occupées respectivement par Monoprix (4,5%) et le réseau de transport Lignes d'Azur (3,4%). A Montpellier, Casino (5,1%), McDonald's (4,7%) et Monoprix (3,3%) constituent le trio de tête.

Au niveau national, le podium est constitué de McDonald's, Apple et Playstation. Suivis après d'Amazon,

Ecrit par le 4 avril 2025

Ali express, Monoprix, Google, Vinted, Shein et Carrefour city.

Habitudes de consommation

Le système de paiement copiloté par les parents Pixpay constate que le montant moyen de transaction des ados en France se monte à 12,2€ pour des fréquences de dépense par mois de l'ordre de 4 utilisations. Par ailleurs, le montant mensuel versé sur les cartes s'élève à 56€.

Les dépenses des ados sont regroupées autour de quatre catégories phares : les supermarchés et l'alimentation (29%), les fastfoods (13%), les vêtements et accessoires (9%) et le 'gaming' (jeux vidéo ou en ligne - 6%).

Des ados qui utilisent principalement leur carte de paiement entre 13h et 15h et 17h et 19h ainsi que le mercredi et le vendredi pour les dépenses dans la restauration rapide et le samedi pour le 'gaming'. A noter que 7% des transactions sont déjà réalisées via les applications Apple pay (qui représente 91% de ces transactions) et Google pay (9%).

**Playstation apparaît deux fois dans ce classement, une fois au titre de son service de paiement en ligne et une autre au titre de Playstation store.*

L'année hors norme de la Banque Populaire méditerranée

Ecrit par le 4 avril 2025



En jouant son rôle de proximité, la banque mutualiste a gagné 30 000 clients et distribué des crédits à tour de bras pour soutenir l'économie du territoire. Sans gagner plus d'argent.

« Sans faire d'auto satisfaction, notre banque a répondu à ce qu'on pouvait attendre d'elle », juge Sabine Alba, la nouvelle directrice générale de la Banque Populaire Méditerranée. Si les gens, tout au long de 2020 enfermés chez eux, ont accéléré le changement des usages bancaires en activant les canaux numériques à leur disposition, il ne reste pas moins vrai qu'ils se sont d'abord tournés vers leurs agences pour savoir comment la gestion de la crise sanitaire pourrait affecter leur relation avec leur établissement bancaire et surtout dans quelle mesure.

Contre toute attente, ce sont donc les banques traditionnelles qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu concurrentiel lorsqu'elles ont pris la balle au bond. Et tout particulièrement celles qui ont « un modèle de proximité capable de marquer sa supériorité face à d'autres modèles », ajoute Sabine Alba. « Alors que beaucoup d'entre nous ont dû adopter du jour au lendemain le travail à domicile et les nouveaux outils qui l'accompagnent, un véritable esprit de solidarités'est instauré au sein des équipes (2200 collaborateurs) non seulement pour faire face à un afflux exceptionnel de demandes de la part de nos clients, mais aller au devant de leurs attentes ».

Ecrit par le 4 avril 2025

« Pas question de courber l'échine »

Les 'neo banques', dont l'offre est agile mais sans grande variété n'a pas convaincu face à la mobilisation des réseaux physiques comme celui de la Banque populaire Méditerranée. Dès l'annonce du premier confinement (17 mars), un plan de continuité de l'activité s'est mis en place pour assurer le contact auprès des clients. Et maintenir le lien en multipliant « les petites actions et les signaux forts ». « Nous avons par exemple poursuivi la rénovation de 35 agences et mis en place plusieurs cellules de crise parce qu'il n'était pas question de courber l'échine face aux difficultés inédites qui ont bouleversé notre économie ». La relation client donc s'est maintenue avec 400 000 rendez-vous et mieux encore améliorée puisque la banque, toutes clientèles confondues, a attiré 30 000 nouveaux clients.

L'activité de la banque a donc connu un nouveau record avec une production de crédit de 5 milliards d'euros, supérieure d'un milliard à celle de 2019 :

- Les entreprises ont été fortement soutenues, à hauteur de 1,2 milliards, pour [12 000 dossiers de prêts garantis par l'Etat](#) dont la plupart a été distribué dans les deux premiers mois du confinement. La banque a en effet instruit un PGE sur dix en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tandis que sa taille en part de marché est deux fois moindre sur d'autres segments. Selon les chiffres de la banque, environ 15% des entreprises prévoient - au début de l'année - de rembourser leur prêt par anticipation ou à échéance d'un an. Elles ont été en réalité deux fois moins nombreuses (7%). « Parmi celles qui demandent un différé de remboursement, 78% choisissent une durée de cinq ans ; les 15% restantes optent pour un délai d'un à quatre ans », détaille Philippe Gassend, le directeur de l'exploitation de la banque. « Si on regarde le début 2021, la demande de PGE (100 M€) a été plus faible et plus modérée. Les entreprises peuvent aussi souscrire un [prêt participatif](#) pour renforcer leurs fonds propres. Ces créances, sur huit ans, prévoient quatre ans de franchise de remboursements suivi de quatre ans d'amortissement. Même s'il est peu connu, on ne peut pas dire que ce dispositif a reçu pour l'instant un accueil à la Johnny Halliday... ».

- Les reports d'échéances de prêts pour les entreprises et les professionnels ont permis de reporter plus de 10 000 crédits dès les premiers jours d'arrêt en mars 2020, pour un montant de 1,1 milliard d'euros.

- Gros marqueur d'activité, les prêts immobiliers atteignent 2,5 milliards en production pour 2020. Le stock de l'ensemble des crédits (hors PGE) accordé à la clientèle dépasse les 15 milliards, soit une envolée de plus de 22% par rapport à 2019.

Au terme de cette année atypique, la BPM ne gagne pas plus d'argent, parce qu'il ne coûte presque plus rien : même si la distribution de crédit est forte, les revenus d'activité d'intermédiation restent très faibles. Ils composent néanmoins 58% du PNB de la banque (370 M€) contre 42% pour les frais et commissions bancaires (55% et 45% en 2019). Le résultat net, en progression de moins de 1,5% (53 M€), est plombé par le coût du risque, multiplié par deux (33 M€) en un an.

Quelle est la vision de la banque sur la situation actuelle ?

« Tout semble "en stand by". Il est par conséquent difficile de se projeter sur une reprise rapide ou non. Il est important que les gens aient envie de consommer et d'être dans une spirale de positivité pour que

Ecrit par le 4 avril 2025

nous avons un meilleur équilibre entre épargne et consommation, favorable à la reprise de l'économie », conclut Philippe Gassend.

La Caisse d'Épargne lance sa filière 'Agri-Viti' à Avignon



Porté par la volonté de « préparer au mieux la relance et de répondre aux nouvelles attentes de ses clients », la Caisse d'Épargne CEPAC (Caisse d'épargne Provence Alpes Corse) a engagé en 2020 une vingtaine d'opérations pour financer 700M€ de projets de transition énergétique, restant l'un des acteurs les plus actifs en France - et le premier financeur du groupe BPCE- en la matière.

Ecrit par le 4 avril 2025

Joël Chassard, président du directoire, a confirmé ce tournant vers de nouveaux secteurs en annonçant le lancement d'une filière 'Agri-Viti', pourtant largement acquise au Crédit Agricole.

« Nous étions déjà présents depuis longtemps et nous voulions aller plus loin et plus fort dans ce domaine où nous avons quelques belles signatures », notamment pour de la gestion de patrimoine.

Accompagner les exploitations

Une nouvelle agence spécialisée dans ce domaine d'activité a donc ouvert ses portes à Avignon en février dernier, dirigée par Xavier Lefèvre pour couvrir le territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Son rôle sera d'accompagner les exploitations qui sont de plus en plus nombreuses à repenser leur activité pour revenir à la biodiversité, et pour cause :

- La politique européenne agricole et son 'Green Deal' prévoit de subordonner les aides européennes aux normes environnementales. Un système dans lequel l'agriculteur est rémunéré en fonction de la qualité de sa production mais aussi pour les services environnementaux qu'il rend à la collectivité.

- Cette transition 'agro écologique', agricole et viticole, concernera un nombre croissant d'exploitations, selon Catherine Reljic, directrice du développement du groupe CEPAC. « Aujourd'hui la transformation de l'outil de production est telle que la moitié des viticulteurs ont soit un label bio, soit se sont inscrits dans une démarche pour l'obtenir, ou bien utilisent les techniques de l'agriculture raisonnée. Dans les dix ans, ils seront d'après nos études, deux sur trois ».

Retour à des vins plus naturels

C'est une question de génération. Beaucoup se convertissent non seulement à une viticulture dite 'biologique', mais encore 'biodynamique' avec un objectif de diminution drastique de l'utilisation de soufre ou de cuivre. Voici maintenant l'agro foresterie, clé du retour au goût et à des vins plus naturels, grâce à la plantation d'arbres dans la vigne qui lui procure ombre et apports de la biodiversité. « Les questions de l'irrigation, du réchauffement climatique et du degré d'alcool des prochaines récoltes préoccupent presque tous les viticulteurs. Nous proposons des lignes de crédit pour permettre un développement de l'activité avec des différés de paiement de 3 ans ou plus pour des projets de plantation, d'acquisition de terres ou de domaines pour tous ceux qui veulent s'inscrire dans une démarche de transition écologique », résume Xavier Lefèvre. La banque suivra la croissance de la demande en se fixant un objectif de part de marché « significatif (5%) d'ici 3 ou 4 ans ». L'agence compte quatre collaborateurs.

Comment se porte l'activité ?

Relevons quelques faits marquants de cet exercice passé :

- la « laborieuse fusion » du grand ensemble bancaire coopératif en Outre-Mer dont rêvait la Caisse d'Épargne CEPAC en 2015 pour se développer, est en passe de se réaliser. Le groupe a cessé l'hémorragie de parts de marché en 2020. C'est une bonne nouvelle car un tiers de son activité passe par l'Outre-Mer (Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte).

- Le PNB, soit le chiffre d'affaires de la banque se situe à 725M€, en recul de 5% par rapport à la seule année dernière mais le résultat net dépasse les 100M€, réduit un bon tiers, supportant le coût du risque

Ecrit par le 4 avril 2025

(150M€).

- La banque confirme sa solidité avec 3,3 milliards d'euros de fonds propres, soit une hausse de 5% par rapport à 2019.

- Les nouveaux crédits (6,6 milliards) sont en hausse de 30%, mais il faut y inclure la distribution de PGE (1 milliard).

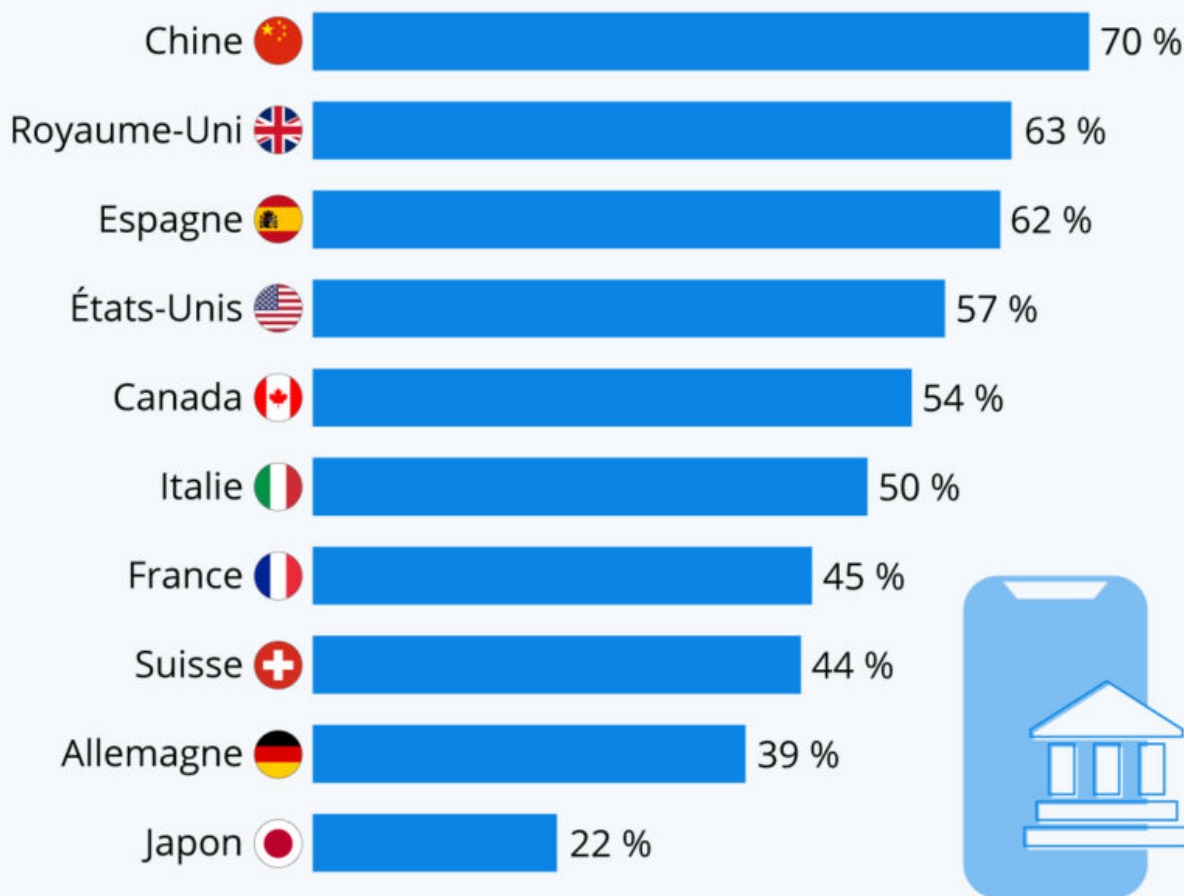
- La nouvelle année qui démarre avec un nouveau logo, annonce un rebond de la CEPAC. Au premier trimestre, une hausse de plus de 5% du PNB, un résultat net qui double, un recul de 40% du coût du risque place l'Ecureuil provençal et ultra-marin sur une bonne pente. Il était déjà au premier rang national du groupe pour la satisfaction client sur le marché des particuliers en 2020.

Banque mobile : les pays où l'on trouve le plus (et le moins) d'adeptes

Écrit par le 4 avril 2025

Banque mobile : où trouve-t-on le plus d'adeptes ?

Part des répondants qui utilisent un service bancaire mobile en 2021 *



* Données issues de trois vagues d'enquêtes menées en ligne de février 2020 à mars 2021.

Base : environ 2 000 répondants possédant un compte bancaire par pays.

Source : Statista Global Consumer Survey



statista

Ecrit par le 4 avril 2025

Depuis quelques années, les [néobanques](#) se multiplient et gagnent du terrain. Là où les acteurs historiques, tel la Caisse d'Épargne ou la Société Générale, reposent principalement sur une [structure constituée d'agences](#), les néobanques, issues des [fintechs](#), jouent à 100 % la carte du numérique. Les banques mobiles permettent notamment de gérer ses économies depuis un smartphone, grâce à des applications. En proposant des tarifs relativement bas et en ciblant plus spécifiquement les « digital natives », ces dernières concurrencent de plus en plus les banques traditionnelles, qui ont elles aussi été amenées à développer leurs propres interfaces mobiles ces dernières années. Trois néobanques dominent actuellement ce marché prometteur en France : N26, Revolut et Orange Bank, des services qui comptent déjà chacun [entre un et deux millions de clients](#) dans l'Hexagone.

Comme le montrent les dernières données issues du [Statista Global Consumer Survey](#), l'adoption des services bancaires mobiles est déjà très avancée en Chine et au Royaume-Uni. Dans ces deux pays, la part des répondants déclarant utiliser ce genre de service s'élève respectivement à 70 % et 63 %, soit parmi les taux les plus élevés enregistrés dans l'étude. En comparaison, un peu moins de la moitié des Français titulaires d'un compte bancaire affirmait utiliser une application mobile pour gérer son argent cette année, tandis que les Japonais font partie des plus sceptiques à cet égard (seulement 22 % d'utilisateurs).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Entreprises en difficulté : la Banque de l'Orme propose son accompagnement

Ecrit par le 4 avril 2025



La Banque de l'Orme, entité de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Côte d'Azur, accompagne les entreprises ou professionnels en difficulté pendant la période de sauvegarde, de redressement judiciaire ou pendant le plan de continuation. Elle s'adresse aux entrepreneurs, administrateurs judiciaires, mandataires, avocats, experts comptables...

Période difficile

[La Banque de l'Orme](#) propose son [accompagnement](#) lors de la poursuite de l'activité pour les entreprises et les professionnels en difficulté. Son action couvre toute la période difficile de l'entreprise : Sauvegarde ; Redressement judiciaire ; Régime général ou simplifié ; Plan de continuation ; Liquidation judiciaire avec poursuite d'activité ; Administration provisoire.

Concrètement

Concrètement, elle procède à l'ouverture de comptes courants ; à la Mise en place des moyens de paiement, chéquier et carte bancaire ; à la Gestion des comptes sur Internet et des flux ; au Financement du cycle d'exploitation : affacturage, escompte d'effets de commerce et cession de créances loi Dailly.

La Loi Dailly

La 'Loi Dailly' est en fait une technique de crédit qui permet de financer son poste client en dehors de

Ecrit par le 4 avril 2025

l'escompte et du découvert. Le crédit en escompte consiste à créditer le compte de l'entité qui procède à l'emprunt. Le montant équivaut à celui des créances, honoraires ou factures étant déjà déduits des agios. En revanche, l'affacturage peut revenir plus cher qu'un emprunt ou même un découvert. Le Crédit sous forme d'avance en compte propose à l'emprunteur un droit de découvert bancaire. Cette autorisation étant évidemment garantie par les créances cédées à condition de procéder à l'ouverture d'un second compte pour en faciliter le suivi.

La Cepac

[La Caisse d'Epargne Cepac](#), acteur bancaire de l'arc méditerranéen et de l'Outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE (banque coopérative comprenant, entre autres les marques Banque Populaire, Natixis...) qui compte plus de 3 150 collaborateurs, 306 500 sociétaires, 250 agences accueillant 1,5 million de clients et 10 centres d'affaire dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM (Sociétés d'économie mixte) et aux professionnels de l'immobilier.

Territoire et Mécénat

La Caisse d'Epargne Cepac couvre 13 départements et/ou collectivités territoriales : Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Martinique, la Guyane et Saint-Pierre-et- Miquelon). 30 % de son activité se déroule en Outre-mer. Elle s'investit chaque année dans des actions de mécénat et partenariat, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et la solidarité.

Contact

Métropole : cepac-b-banque-de-l-orme-cepac@cepac.caisse-epargne.fr ; La Réunion : cepac-b-banque-de-l-orme-reunion@cepac.caisse-epargne.fr ; les Antilles : cepac-b-banque-de-l-orme-antilles@cepac.caisse-epargne.fr

PGE : stop ou encore ?

Ecrit par le 4 avril 2025



Toute entreprise dont la trésorerie est impactée par l'épidémie peut encore demander un prêt garanti par l'Etat (PGE) jusqu'au 30 juin prochain. Celles qui en ont déjà un pourront demander un report de remboursement d'un an. Mais la demande comme l'offre de crédit dépend plus que jamais de perspectives d'activité incertaines.

Le [Prêt garanti par l'État \(PGE\)](#) a rencontré un franc succès en 2020. Mais il faut nuancer ce constat à l'heure, fatidique, où les banques devaient solliciter les entreprises qui ont été les premières à souscrire un PGE.

Celles-ci avaient répondu à l'invitation du président de la République (16 mars 2020) de garantir 300 milliards de prêts afin de donner un ballon d'oxygène à chacune d'entre elles - quelle que soit sa taille et son statut - dans la limite de 3 mois de chiffre d'affaires ou deux ans de masse salariale pour les entreprises nouvelles et innovantes.

In extremis, il a été convenu le 14 janvier d'un différé d'un an supplémentaire pour le commencement des remboursements de tous les débiteurs qui le souhaitent. Cet accord, conclu entre l'Etat et la Fédération bancaire française va permettre - comme le détaille [Philippe Gassend](#), directeur de l'exploitation de la Banque populaire Méditerranée - à « chaque client ayant souscrit un PGE en avril 2020 de décider de rembourser le capital de son prêt dès avril 2021 ou à partir d'avril 2022. Sont concernés les 10 000 dossiers de prêt que nous avons fait depuis le début de la crise sanitaire pour un montant global de 1,3 milliard sur l'ensemble de notre territoire ». La durée d'amortissement reste inchangée à l'issue de la période de franchise, soit entre un et 5 ans.

« Les entreprises doivent être maintenues en vie pour que ça reprenne le mieux possible »

Ecrit par le 4 avril 2025

A qui ont bénéficié ces PGE ? « En grande majorité, comme au plan national, à des très petites entreprises et aussi à une large clientèle professionnelle qui représente deux tiers de nos dossiers ». Le couperet s'éloigne un peu pour ces activités, souvent fragiles, qui ont bien du mal à sortir du cash, faute de client. « Environ 15% des entreprises prévoyaient de rembourser leur prêt par anticipation ou à échéance d'un an et ont commencé à le faire ». Le moratoire est donc fort bienvenu pour 85% des entreprises sous PGE dans la situation économique actuelle qui reste anxiogène, l'incertitude vaccinale s'ajoutant à celle d'un énième 'reconfinement' ».

« Sur le plan macro-économique il est plutôt rassurant de constater que les mesures qui ont été prises ont permis une reprise d'activité puissante dès la sortie du premier confinement. Sur le terrain, en revanche, on vit au jour le jour, sans visibilité », convient Philippe Gassend. « Que peut bien faire, au moment des soldes, un commerçant qui vend des vêtements ? Il achète du stock, ou pas ? Il vend tout à -70% pour être sûr d'avoir un peu de cash ? ». Nul ne le sait. La crise dure beaucoup plus longtemps que prévu et beaucoup ont peur de reculer pour mieux sauter dans le vide.

Faites vos jeux...

La bonne nouvelle, c'est que l'on ne débranche pas l'aide dont les entrepreneurs ont besoin. « Les entreprises doivent être maintenues en vie pour que ça reprenne le mieux possible. Notre responsabilité en la matière est importante. Nous mettons en œuvre une capacité de réaction immédiate », souligne Philippe Gassend qui affiche une certaine sérénité. « Les entreprises qui ont été bonnes en 2018, 2019 le resteront certainement demain après avoir essuyé leur coup de Covid ».

Heureusement, l'assouplissement du moratoire de remboursement de crédit accompagne le 'mollissement' de la demande de PGE : 100 milliards avaient été souscrits à la mi-mai 2020, l'année se terminant sur un total d'un peu plus de 130 milliards, dont à peine 600 millions pour les 'PGE saison' destinés aux hôtels restaurants ayant une activité seulement en été ou en hiver. « Les dirigeants n'ont pas envie de se trouver confrontés au mur de la dette ». Celle-ci a cependant atteint un niveau record, pour l'ensemble des entreprises françaises, chiffré cette année à plus de 2000 milliards.

La mauvaise nouvelle, c'est que tous ceux qui ne répondent pas aux critères d'octroi de prêts n'auront plus beaucoup de chances de survivre à cette crise dans les mois qui viennent. Près d'un restaurant sur quatre pourrait ainsi fermer ses portes en France, selon le collectif 'Restons ouverts'.

Les français se sentent en sécurité avec leur banque

En accroissant le risque d'insolvabilité des entreprises et des ménages, la pandémie a fragilisé les banques dont la rentabilité était déjà très faible avant même la crise de 2020. En janvier, le prix de des établissements de ce secteur constituait 16% de l'indice boursier européen mais n'en représentait plus que 6% à la fin novembre de l'année dernière.

En cette fin d'année, les français se montraient pourtant particulièrement satisfaits du rôle des banques, selon une étude de la Fédération bancaire française et de l'Ifop menée auprès de 4 000 personnes. La crise sanitaire a même renforcé l'image de l'industrie bancaire française pour 8 citoyens sur 10 qui considèrent qu'elle est un atout pour l'économie, qu'elle finance les entreprises et enfin qu'elle a su faire

Ecrit par le 4 avril 2025

face aux circonstances.

La crise de 2008 est d'abord passée par là, apportant crédit à la bonne complémentarité des politiques publiques et de l'action des banques. La nouveauté s'illustre aujourd'hui par le consentement grandissant à la numérisation des services, portée sans surprise par le paiement sans contact, plébiscité par près de 75% des clients. Si « la banque idéale devant laisser la possibilité à chacun de recourir à des services sur internet et en agence en fonction des besoins » - note l'étude - les français ont été particulièrement bien servis puisque l'ouverture des agences, la présence des conseillers et leur disponibilité sont également reconnus et salué par trois-quarts de la clientèle.

C'est donc au moment même où les banques semblent avoir remporté le défi de la sécurité sur le plan économique et technologique aux yeux de leurs utilisateurs qu'elles connaissent la plus grande désaffection boursière.